

### | SURVEILLANCES ESTIVALES |

#### | CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA | Surveillance renforcée

350 cas suspects signalés depuis le 1<sup>er</sup> mai.

47 cas importés de dengue confirmés dont 11 de retour de Thaïlande et 8 de la Réunion. 2 cas importés de chikungunya confirmés en provenance du Brésil et de Thaïlande. Plus d'infos en [page 2](#).

#### | WEST-NILE |

**Vingt (22) cas autochtones d'infections à virus West-Nile (VWN) ont été détectés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aucun nouveau cas n'a été signalé depuis le 14/09.**

Dix-neuf (19) cas résident dans les Alpes-Maritimes dont 12 à Nice. Un cas domicilié dans une autre région a séjourné dans les Alpes Maritimes. Un cas signalé début septembre réside dans le Vaucluse. Un cas signalé le 27 septembre réside à Marseille.

Par ailleurs, 6 cas équités d'infection à VWN ont été confirmés au 02/10 : 4 dans le Gard et 2 en Haute-Corse.

La circulation du VWN est plus précoce et nettement plus importante que les années précédentes en Europe et dans les pays voisins. Rien qu'en Italie, 495 cas humains ont été rapportés depuis le début de la surveillance, dont 36 décès (Source ECDC).

Plus d'information en [page 4](#).

*Culex pipiens*



Source : FerréJB/Eid-Méditerranée

### | AUTRES POINTS D'ACTUALITÉS |

#### | ROUGEOLE | Point sur l'épidémie en région Paca

La région Paca fait partie des régions les plus touchées par l'épidémie de rougeole en cours depuis début 2018. Au 2 octobre, 241 cas suspects ont été signalés à l'ARS Paca.

Plus d'infos en [page 5](#).

La rougeole est une maladie à déclaration obligatoire. Afin d'effectuer cette démarche, complétez le [formulaire de DO](#) et envoyez le par mail à [ars-paca-vss@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-vss@ars.sante.fr) ou par fax au 04 13 55 83 44. Le formulaire est à adresser dès le diagnostic clinique sans attendre les résultats biologiques.

#### | INTOXICATIONS AU CO |

Aucune intoxication au monoxyde de carbone n'a été signalée à l'ARS Paca en septembre.

Plus d'info : [site Internet ARS Paca](#).

#### | SURSAUD® | Indicateurs non spécifiques - Synthèse sur la période analysée

A l'échelle de la région, l'activité des associations SOS Médecins est en hausse chez les enfants, particulièrement pour les moins de 15 ans.

L'activité concernant les personnes de 75 ans et plus est en baisse dans les services d'urgences, les SAMU et SOS Médecins.

Ensemble des résultats détaillés par département, et part des non résidents en [page 5](#).

Données de mortalité toutes causes présentées en [page 6](#).

## Dispositif de surveillance renforcée des cas humains

La surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika dans les départements d'implantation du vecteur repose sur un dispositif régional de surveillance renforcée au cours de la période d'activité du moustique, estimée du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre.

Il repose sur le **signalement** à la plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires de l'ARS, par les médecins cliniciens et les laboratoires (logigramme en [page 3](#)) :

- des **cas importés suspects ou confirmés** de dengue, de chikungunya et de Zika. En cas de suspicion, ce signalement à l'ARS est couplé à la demande du diagnostic biologique ;
- des **cas autochtones confirmés** de dengue, de chikungunya et de Zika.

Le signalement d'un cas entraîne immédiatement des investigations épidémiologiques. Celles-ci ont pour objectif de déterminer la période d'exposition et de virémie\* du cas, ainsi que d'identifier les différents lieux de séjour et de déplacements pendant cette période. Des investigations entomologiques et des actions de lutte antivectorielle (LAV) appropriées sont menées, avec destruction

des gîtes larvaires et, si nécessaire, traitements adulticides ou larvicides ciblés dans un périmètre de 150 à 200 mètres autour des lieux fréquentés par les cas pendant la période de virémie.

En cas de présence de cas autochtone(s) confirmé(s) de chikungunya, de dengue ou de Zika, les modalités de surveillance sont modifiées et les professionnels de santé de la zone impactée en sont informés.

**Des informations actualisées sont disponibles sur le site de l'ARS Paca :**

- [Surveillance du chikungunya, de la dengue et du zika](#)
- [Moustique tigre](#)

**Documents Inpes (repères pour votre pratique) :**

- [Prévention de la dengue et du chikungunya](#)
- [Infection à virus Zika](#)
- [L'infection à virus Zika chez la femme enceinte](#)
- [La transmission sexuelle du virus Zika](#)

*\* La période de virémie commence 2 jours avant (J-2) le début des signes (J0) et se termine 7 jours après (J7).*

## Situation en Paca

Depuis le début de la surveillance renforcée, **350 cas suspects ont été signalés, dont seulement 108 étaient des cas suspects importés**. Parmi ces cas :

- **47 cas importés de dengue ont été confirmés** : Thaïlande (11), Réunion (8), Mexique (5), Polynésie française (4), Inde (3), Nouvelle-Calédonie (2), Cambodge (2), Arabie Saoudite (2), Cameroun (2), Vietnam (1), Philippines (1), Indonésie (1), Maldives (1), Seychelles (1), Tanzanie (1), Brésil (1), Haïti (1).
- **2 cas importés de chikungunya ont été confirmés** revenant du Brésil et de Thaïlande.

L'Entente interdépartementale de démoustication (EID) Méditerranée a effectué des prospections sur tous les lieux de déplacements de 55 des cas signalés. Pour 19 cas, des traitements de lutte antivectorielle ont été réalisés (présence de moustiques adultes au moment de la prospection).

### Bilan de la surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du Zika en Paca (point au 2 octobre 2018)

département	cas suspects	cas suspects importés	cas importés confirmés / probables					cas autochtones confirmés / probables			en cours d'investigation et/ou en attente de résultats biologiques
			dengue	chik	Zika	flavivirus	co-infection	dengue	chik	Zika	
Alpes-de-Haute-Provence	10	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hautes-Alpes	4	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	40	23	9	2	0	0	0	0	0	0	5
Bouches-du-Rhône	72	34	20	0	0	0	0	0	0	0	5
Var	214	41	12	0	0	0	0	0	0	0	9
Vaucluse	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>108</b>	<b>47</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19</b>

département	investigations entomologiques	
	nombre de cas pour lesquels il y a eu au moins une <b>prospection</b>	nombre de cas pour lesquels il y a eu au moins un <b>traitement LAV</b>
Alpes-de-Haute-Provence	0	0
Hautes-Alpes	2	0
Alpes-Maritimes	10	4
Bouches-du-Rhône	22	10
Var	18	5
Vaucluse	3	0
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>19</b>



## SURVEILLANCE DU CHIKUNGUNYA, DE LA DENGUE ET DU ZIKA EN METROPOLE



### Objectifs

- Identifier les cas suspects importés
- Mettre en place des mesures entomologiques pour prévenir la transmission de la maladie autour de ces cas

### Zone et période de surveillance

- Départements d'implantation du moustique *Aedes albopictus* : 04, 05, 06, 13, 83, 84
- Du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre

### CONDUITE A TENIR DEVANT DES CAS SUSPECTS OU CONFIRMES DE CHIKUNGUNYA, DE DENGUE ET DE ZIKA

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre : période d'activité estimée du vecteur (*Aedes albopictus*)

<p style="text-align: center;"><b>CHIKUNGUNYA– DENGUE</b></p> <p style="text-align: center;">Fièvre brutale &gt; 38,5°C d'apparition brutale avec au moins 1 signe parmi les suivants : céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire</p>	<b>OU</b>	<p style="text-align: center;"><b>ZIKA</b></p> <p style="text-align: center;">Eruption cutanée avec ou sans fièvre avec au moins 2 signes parmi les suivants : hyperhémie conjonctivale, arthralgies, myalgies</p>
---	-----------	--

En dehors de tout autre point d'appel infectieux



**Voyage récent en zone de circulation des virus CHIK-DENGUE-ZIKA depuis moins de 15 jours**

<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Cas suspect importé</b>	<p style="text-align: center;"><b>Cas suspect autochtone</b> Probabilité faible Envisager d'autres diagnostics</p>

<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;"><b>Signaler le cas à l'ARS sans attendre les résultats biologiques</b> en envoyant la fiche de signalement et de renseignements cliniques*</p> <p style="text-align: center;">Fax : 04 13 55 83 44 email : <a href="mailto:ars-paca-vss@ars.sante.fr">ars-paca-vss@ars.sante.fr</a></p>	<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;"><b>Adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus CHIK et DENGUE et ZIKA**</b></p> <p style="text-align: center;">avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques*</p>	<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;"><b>Conseiller le patient en fonction du contexte :</b></p> <p style="text-align: center;">Protection individuelle contre les piqûres de moustiques, si le patient est en période virémique (jusqu'à 7 jours après le début des signes), pour éviter qu'il soit à l'origine de cas autochtones</p> <p style="text-align: center;">Rapports sexuels protégés si une infection à virus zika est suspectée</p>	<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;"><b>Adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus CHIK et DENGUE et ZIKA**</b></p> <p style="text-align: center;">avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques*</p>
<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;"><b>Mise en place de mesures entomologiques</b> selon contexte</p>	<p style="font-size: small;">* La fiche de signalement et de renseignements cliniques contient les éléments indispensables pour la réalisation des tests biologiques.</p> <p style="font-size: small;">** Pourquoi rechercher les 3 diagnostics : diagnostic différentiel difficile en raison de symptomatologies proches et peu spécifiques + Répartitions géographiques des 3 virus superposables (région intertropicale).</p>		<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;"><b>Signaler le cas à l'ARS si présence d'un résultat positif</b> en envoyant une fiche de déclaration obligatoire</p> <p style="text-align: center;">Fax : 04 13 55 83 44 email : <a href="mailto:ars-paca-vss@ars.sante.fr">ars-paca-vss@ars.sante.fr</a></p>

### DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE CHIKUNGUNYA, DENGUE ET ZIKA

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR Sang (chik-dengue-zika)																	
RT-PCR Urine (zika)																	
Sérologie (IgM et IgG) (chik-dengue-zika)																	

\* date de début des signes

Analyse à prescrire

#### PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX



Tél : 04 13 55 80 00  
Fax : 04 13 55 83 44  
Mél : [ars-paca-vss@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-vss@ars.sante.fr)

**ARS Paca**  
132, Boulevard de Paris, CS 50039  
13331 Marseille cedex 03

**Détection de 22 cas autochtones d'infection à virus West-Nile en région Paca en 2018**

Le 19/07, une suspicion de dengue autochtone chez un patient domicilié à Nice a été signalée à la Cire Paca-Corse par le laboratoire Biomnis. Le 30/07, le Centre national de référence (CNR) des arbovirus diagnostiquait une infection à virus West Nile (VWN) chez ce patient et infirmait la suspicion de dengue autochtone.

Au 27/09, 22 infections à VWN ont été diagnostiquées : 10 cas confirmés et 12 cas probables. Aucun nouveau cas n'a été déclaré depuis le 14/09.

Trois cas ont été détectés grâce à la mise en place de la sécurisation des dons de sang et des greffons (organes, tissus, cellules).

Dix-neuf (19) cas résident dans les Alpes-Maritimes dont 12 à Nice. Un cas domicilié dans une autre région a séjourné dans les Alpes Maritimes. Un cas signalé début septembre réside dans le Vaucluse. Un cas confirmé le 27 septembre habite à Marseille.

Il s'agit de 9 hommes et de 13 femmes âgés de 17 à 79 ans. Deux personnes sont restées asymptomatiques. Parmi les 20 cas symptomatiques, les dates de début des signes sont comprises entre le 7 juillet et le 14 septembre. Seize (16) cas ont présenté une forme fébrile. Quatre (4) cas ont été atteints de formes neuro-invasives ayant nécessité leur hospitalisation. Il s'agit de 2 méningo-encéphalites et de deux méningites lymphocytaires.

A ce jour, aucune infection à VWN chez les chevaux n'a été confirmée cette saison en Paca. Une buse collectée début septembre à Biot (Alpes-Maritimes) a été confirmée positive (PCR VWN).

**Renforcement de la surveillance**

L'ensemble des volets de la surveillance est renforcée (volets humain, équin et aviaire). Pour la surveillance humaine, une recherche active de cas est en cours. Elle a pour objectif principal d'établir de nouvelles zones de circulation du virus.

**Enquêtes entomologiques et actions de lutte anti vectorielle**

L'EID méditerranée a organisé des captures de moustiques dans les périmètres supposés de survenue des cas. Ceci permettra d'identifier les espèces présentes dans les zones, d'en évaluer la densité et de tester la présence de VWN chez ces moustiques.

Des traitements anti larvaires ont également été réalisés où sont en cours de réalisation. Des traitements adulticides peuvent être réalisés dans un délai de 21 jours après la date de début des signes du dernier cas.

**Gestion du risque en lien avec les dons de sang et les greffons**

La sécurisation des dons de sang et des greffons, a été effective le 07/08 dans les Alpes-Maritimes et le 08/09 dans le Vaucluse. Les mesures sur les greffons de donneurs des autres départements du pourtour méditerranéen ont été prises le 08/09. Le 29/09, la sécurisation des dons de sang a été décidée dans le Var et les Bouches-du-Rhône :

- Qualification par dépistage génomique viral (DGV) de tous les dons prélevés chez des résidents des 4 départements. Pour les donneurs ayant séjourné au moins une nuit dans ces départements au cours des 4 semaines précédant la candidature au don, les dons sont ajournés de 28 jours ou bénéficieront du DGV.
- Les prélèvements d'organes sur donneurs vivants seront reportés si possible à 28 jours au-delà d'un séjour dans les départements du pourtour méditerranéen. Une recherche de VWN sera réalisée chez les donneurs décédés.

**Circulation du VWN dans les autres régions du pourtour méditerranéen (DGAL, 07/09; CP de la Préfecture du Gard, 14/09)**

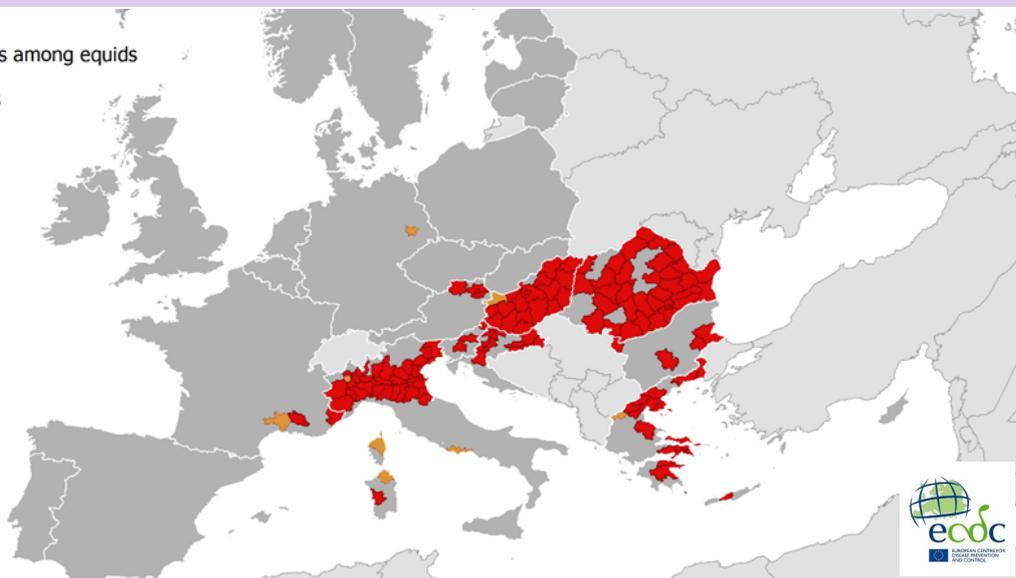
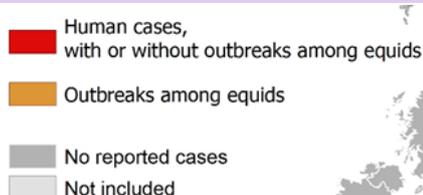
Au 02/10, le LNR confirme 6 cas d'infections à VWN sur des équadés suite à des suspicions cliniques : 4 dans le Gard et 2 en Haute-Corse. Ces cas sont considérés comme des cas autochtones et soulignent l'existence d'une circulation virale dans le Gard et en Haute-Corse.

**Situation en Europe (ECDC, 20/09)**

La circulation du VWN est plus précoce et plus importante que les années précédentes en Europe et dans les pays voisins. Au 27 septembre 2018, 1 266 cas humains d'infection à VWN ont été rapportés dans les pays de l'Union Européenne, dont 495 en Italie, et 404 cas dans les pays voisins, essentiellement en Serbie (320). Ces pays rapportent un total de 124 décès, dont 36 en Italie. En ce qui concerne la surveillance équine, 201 épisodes épidémiques parmi les élevages de chevaux ont été signalés en Europe, principalement en Italie (107) et en Hongrie (78).

*Pour rappel, contrairement au chikungunya, à la dengue et aux infections à virus Zika, il n'y a pas de risque de transmission du VWN par une personne infectée par l'intermédiaire de moustiques (l'homme, comme le cheval, est un cul de sac épidémiologique). Néanmoins, le risque de transmission existe au travers de produits sanguins et de greffons contaminés. L'objectif principal de cette surveillance multi-volets est donc la sécurisation des approvisionnements sanguins et des greffons.*

**Distribution des cas humains et équins d'infections à VWN dans l'Union Européenne et les pays voisins, saison de surveillance 2018, ECDC (27 septembre 2018)**



## Contexte

On note depuis le début de l'année 2018, une forte recrudescence des cas de rougeole en France [1]. La région Paca fait partie des régions les plus touchées.

## Méthodologie

Ce bilan a été réalisé à partir des signalements de cas de rougeole résidant en Paca ayant fait l'objet d'une déclaration obligatoire (DO) répondant aux critères de la DO. Certains cas cliniques peuvent être exclus dans un 2<sup>nd</sup> temps après réception des résultats d'analyses biologiques.

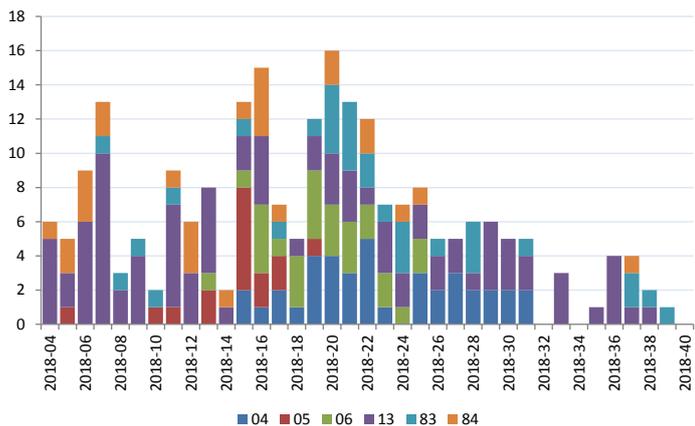
## Situation épidémiologique en Paca

Au 2 octobre, 241 cas suspects de rougeole ont été recensés en Paca.

Cent-quatre-vingt-trois cas ont été confirmés (76 %) : 153 cas confirmés biologiquement et 30 épidémiologiquement.

La figure 1 montre l'évolution du nombre de cas par semaine en fonction de la date de l'éruption. Les nombres de cas les plus élevés ont été relevés en semaines 7, 15, 16, 19 à 22.

**Figure 1** | Répartition hebdomadaire des cas de rougeole en fonction de la date d'éruption par département de résidence, Paca, janvier 2018 - 2 octobre 2018



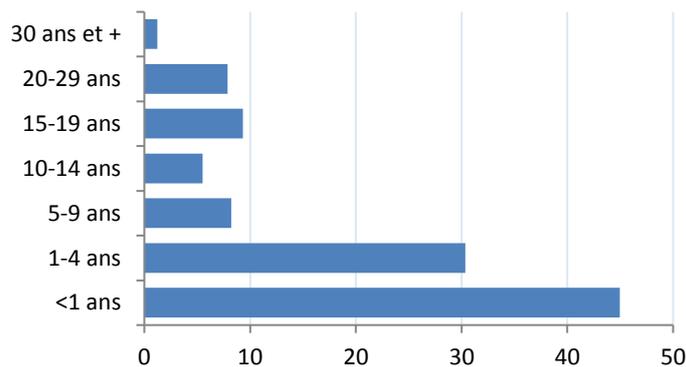
Les incidences les plus élevées (tableau 1) sont retrouvées dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes (respectivement 24 et 11 pour 100 000 habitants).

**Tableau 1** | Répartition des cas de rougeole par département de résidence, Paca, janvier 2018 - 1<sup>er</sup> août 2018

Département	Nombre de cas	%	Taux pour 100 000 habitants
04 – Alpes-de-Haute-Provence	39	16%	24,1
05 – Hautes-Alpes	16	7%	11,3
06 – Alpes-Maritimes	28	12%	2,6
13 – Bouches-du-Rhône	96	40%	4,7
83 – Var	31	13%	2,9
84 – Vaucluse	31	13%	5,5
<b>Région Paca</b>	<b>241</b>		<b>4,7</b>

Le sex-ratio H/F est de 1,3 (134/107). L'âge médian est de 11 ans et demi (compris entre 3 mois et 55 ans). Les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés (taux d'incidence de 33,5 pour 100 000 habitants). Les taux d'incidence par classes d'âge sont donnés dans la figure 2.

**Figure 2** | Taux d'incidence par classe d'âge des cas de rougeole, Paca, janvier 2018 - 2 octobre 2018



Soixante-dix-sept cas ont été hospitalisés (32 %). Dix-sept formes compliquées ont été signalées : 12 pneumopathies ; 2 complications hépatiques ; des complications pulmonaires et hépatiques pour 1 cas ; 1 bactériémie, 1 asthénie profonde.

Un cas avec complications est décédé.

Près de 70 % des cas n'étaient pas vaccinés. Quinze cas avaient reçu 2 doses (6 %) et 27 cas (11 %) une seule dose (nombre de doses inconnu pour 27 cas).

Les investigations menées ont permis d'identifier 34 cas groupés de rougeole. Le plus important cluster concernait une communauté des gens du voyage (10 cas), communauté peu ou non vaccinée.

Dans la région, il y a actuellement un foyer actif de rougeole dans un groupe scolaire du Var.

## Conclusion

L'épidémiologie actuelle de rougeole montre que la France est toujours en situation d'endémie vis-à-vis de l'infection. Au niveau national et au niveau régional, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires est en baisse[1].

Les investigations des cas de rougeole mettent en évidence des cas groupés dans des communautés incomplètement ou non vaccinées, qui devraient pouvoir bénéficier de mesures de prévention ciblées [1].

La mise en évidence de plusieurs foyers nosocomiaux doit aussi inciter les soignants à mettre rapidement à jour leur statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole [1]. Cette recommandation s'applique aussi à l'ensemble des professionnels de la petite enfance.

En France, la couverture vaccinale à 2 ans pour les 2 doses de vaccin est inférieure à 95 %, taux requis pour permettre l'élimination de la maladie.

## Référence

[1] Épidémie de rougeole en France. [Dernier bilan des données de surveillance.](#)

### Conduite à tenir pour les professionnels de santé et les professionnels chargés de la petite enfance

Un fiche de conduite à tenir est disponible sur le [site Internet de l'ARS Paca](#). Y sont abordés : les critères de signalement et de notification ; la conduite à tenir devant un cas de rougeole (vaccination, mesures d'hygiène).

# | SURSAUD® - PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE SUIVIS |

Période analysée : du lundi 24 au dimanche 30 septembre 2018

Source des données / Indicateur		04	05	06	13	83	84	PACA
<b>URGENCES *</b>	Total de passages	→	↓	→	→	↓	→	→
<b>URGENCES</b>	Passages d'enfants de moins de 1 an	NI	NI	→	→	→	→	→
<b>URGENCES</b>	Passages d'enfants (moins de 15 ans)	→	→	↗	→	↓	→	→
<b>URGENCES</b>	Passages de personnes de 75 ans et plus	→	→	→	→	↓	↓	↓
<b>URGENCES</b>	Hospitalisations (y compris en UHCD)	→	↓	→	→	→	→	→
<b>SOS MEDECINS *</b>	Total consultations			→	→	→	→	→
<b>SOS MEDECINS</b>	Consultations d'enfants de moins de 2 ans			↗	→	→	→	↗
<b>SOS MEDECINS</b>	Consultations d'enfants de moins de 15 ans			↑	↑	→	→	↑
<b>SOS MEDECINS</b>	Consultations de personnes de 75 ans et plus			→	→	↓	→	↓
<b>SAMU **</b>	Total dossiers de régulation médicale	→	↓	↓	→	↓	→	↓
<b>SAMU</b>	Victimes de moins de 1 an	NI	NI	→	→	→	→	→
<b>SAMU</b>	Victimes de moins de 15 ans	→	↓	→	→	→	→	→
<b>SAMU</b>	Victimes de 75 ans et plus	→	→	→	↓	↓	→	↓
<b>SAMU</b>	Victimes décédées	NI	NI	→	→	→	→	→

- ↑ Hausse (+3σ)
- ↗ Tendance à la hausse (+2σ)
- Pas de tendance particulière
- ↘ Tendance à la baisse (-2σ)
- ↓ Baisse (-3σ)

ND : Donnée non disponible / NI : Donnée non interprétable en raison des faibles effectifs

\* Données récupérées dans le cadre de SurSaUD®

\*\* Données récupérées dans le cadre de la phase pilote d'intégration des SAMU dans SurSaUD®

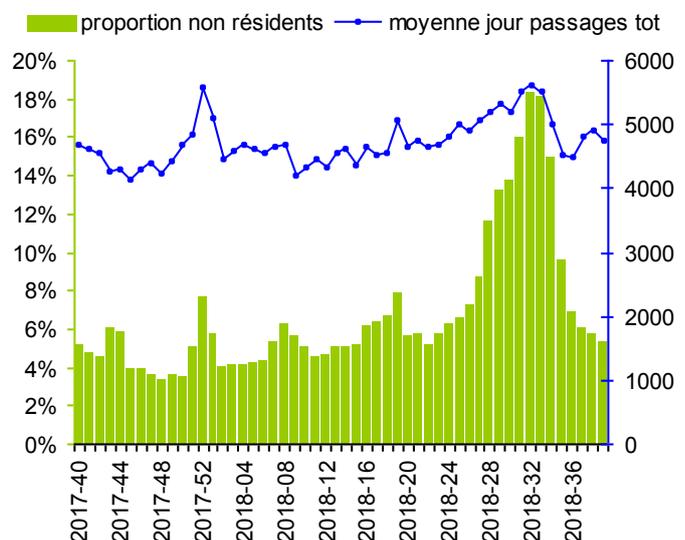
# | SURSAUD® - ESTIMATION DE LA PART DES NON-RESIDENTS |

La région Paca est une région très touristique. Certains départements voient leur population tripler à certains moments de l'année. Les activités suivies dans le cadre de la surveillance non spécifique sont impactées par le tourisme.

Afin de faciliter l'analyse de ces données et l'interprétation des tendances observées, il est important de connaître les variations de la population présente dans la région. Pour cela, à défaut de données récentes sur la mobilité touristique et la population présente, la Cire mesure et suit la part des passages aux urgences de personnes ne résidant pas dans la région Paca (calculée à partir des codes postaux de résidence présents dans les RPU).

Cette semaine, la proportion de passages aux urgences des personnes ne résidant pas dans la région Paca est de 4,5 %.

Proportion hebdomadaire de passages aux urgences de personnes ne résidant habituellement pas en région PACA sur les 52 dernières semaines



## Suivi de la mortalité toutes causes

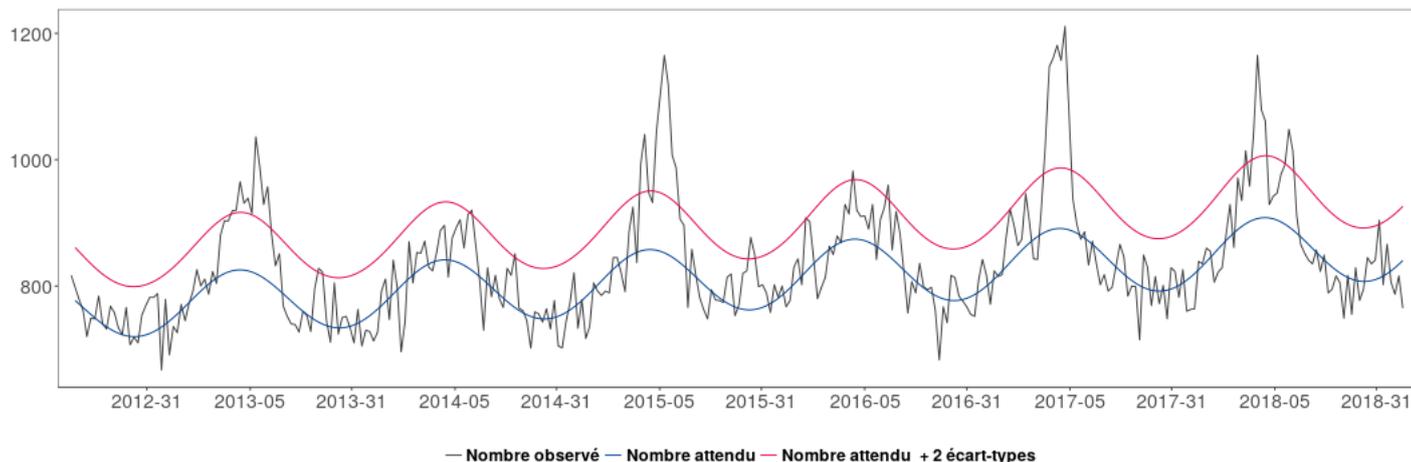
Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues des communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. Ce réseau couvre près de 80 % de la mortalité nationale. En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen [Euromomo](#). Le modèle s'appuie sur 6 ans d'historique (depuis 2011) et excluant les périodes habituelles de survenue d'évènements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies). Ce modèle, développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo, est utilisé par 19 pays européens.

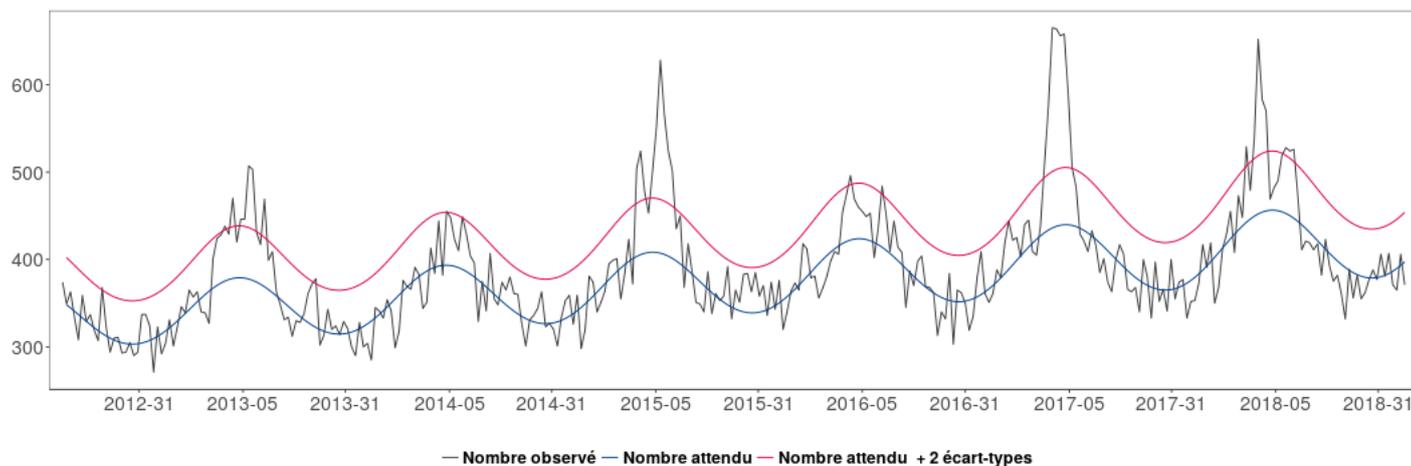
Analyse basée sur 191 communes sentinelles de Paca, représentant 87 % de l'ensemble des décès.



Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2012 à 2018 -Paca – Insee, Santé publique France



Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, 85 ans et plus, 2012 à 2018 - Paca – Insee, Santé publique France



Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car trop incomplètes.

Depuis 2003, Santé publique France a développé un système de surveillance sanitaire dit syndromique, basé sur la collecte de données non spécifiques. Le système permet la centralisation quotidienne d'informations, provenant des services d'urgences, des associations SOS Médecins et, des communes, pour les données de mortalité, par l'intermédiaire de l'Insee.

Ce dispositif, appelé SurSaUD® (Surveillance sanitaire des urgences et des décès), a été développé en région Paca par la Cellule d'intervention en régions Paca et Corse (Cire Paca-Corse), l'Observatoire régional des urgences (ORU) Paca et leurs partenaires.

Le système est complété en Paca par une étude pilote de pertinence et de faisabilité de l'utilisation des données SAMU dans le cadre de SurSaUD®.

Les objectifs du dispositif sont :

- identifier précocement des événements sanitaires pouvant nécessiter une réponse adaptée ;
- fédérer autour de ce système de surveillance un réseau de partenaires pérenne ;
- participer à tout système de surveillance spécifique mise en place dans le cadre de plans, d'évènements exceptionnels ou lors d'épidémies.

**La Cire Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances :**

Etats civils

Régie municipale des pompes funèbres de Marseille.

Samu

Etablissements de santé

Etablissements médicaux-sociaux

Associations SOS Médecins

Réseau Sentinelles

ARBAM Paca

Professionnels de santé, cliniciens et LABM

CNR arbovirus (IRBA-Marseille)

IHU Méditerranée

CNR influenza de Lyon

EID-Méditerranée

CAPTIV de Marseille

CPIAS Paca

ARS Paca

Santé publique France

GRADeS Paca

SCHS de Paca

**Sentinelles**  
Réseau Sentinelles

Participez à la surveillance de 9 indicateurs de santé :

Le **réseau Sentinelles** réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain.

En partenariat avec Santé Publique France, le réseau **recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques** issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La **surveillance continue** consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, selon 9 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). Nous réalisons également une campagne pour la **surveillance virologique** des syndromes grippaux et des oreillons.

Actuellement une trentaine de médecins généralistes et 7 pédiatres participent régulièrement à nos activités en **PACA**.

- Syndromes grippaux
- Varicelle
- Diarrhées aiguës
- Zona
- Urétrite
- Maladie de Lyme
- Oreillons
- Actes suicidaires
- Coqueluche



**VENEZ RENFORCER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE VOTRE REGION !**

Si vous souhaitez participer à ces surveillances et aux travaux du réseau Sentinelles, merci de contacter par mail ou par téléphone :

Priscillia Bompard  
Réseau Sentinelles  
Site Internet : [www.sentiweb.fr](http://www.sentiweb.fr)

Tel : 04 95 45 00 27  
Tel : 01 44 73 84 35

Mail : [priscillia.bompard@iplesp.upmc.fr](mailto:priscillia.bompard@iplesp.upmc.fr)  
Mail : [sentinelles@upmc.fr](mailto:sentinelles@upmc.fr)

| Pour tout signalement d'urgence sanitaire |



Plateforme régionale de veille et d'urgence sanitaires

☎ 04 13 55 8000  
☎ 04 13 55 83 44  
@ [ars-paca-vss@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-vss@ars.sante.fr)

**SIGNALER QUOI ?**

- maladies à déclaration obligatoire ;
- maladie infectieuses en collectivité ;
- cas groupés de maladies non transmissibles ;
- maladies pouvant être liées à des pratiques de soins ;
- maladies ou agents d'exposition nécessitant des mesures de gestion au niveau national voire international ;
- exposition à un agent dans l'environnement ou en milieu de travail.

Si vous désirez recevoir **VEILLE HEBDO**, merci d'envoyer un message à [paca-corse@santepubliquefrance.fr](mailto:paca-corse@santepubliquefrance.fr)

**Diffusion**

ARS Paca - Cire Paca-Corse  
132 boulevard de Paris,  
CS 50039,  
13331 Marseille Cedex 03  
☎ 04 13 55 81 01  
☎ 04 13 55 83 47  
Paca-  
[corse@santepubliquefrance.fr](mailto:corse@santepubliquefrance.fr)



**Le point épidémiolo**